

États financiers du

**CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION
INTERNATIONALE**

31 mars 2012

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
Bilan.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration
Centre d'étude et de coopération internationale

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre d'étude et de coopération internationale (le « Centre »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2012, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Sanson Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.¹

Le 20 juin 2012

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110078

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

État des résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012	2011
	\$	\$
Produits		
ACDI Partenariat	7 688 048	6 903 220
ACDI Bilatéral et autres	14 895 685	15 888 492
Autres bailleurs de fonds	16 467 735	16 558 356
Dons	1 285 051	4 073 712
Contributions en nature	29 804	963 571
Contributions sous forme de services rendus (note 10)	3 362 786	4 096 392
Autres produits	511 986	430 855
	44 241 095	48 914 598
Charges		
Directions et services	7 776 389	7 414 362
Programmes	32 734 579	36 660 200
Contributions sous forme de services rendus (note 10)	3 362 786	4 096 392
Intérêts de la dette à long terme	128 525	138 646
Amortissement des immobilisations	230 682	301 505
	44 232 961	48 611 105
Excédent des produits sur les charges	8 134	303 493

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

État de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé le 31 mars 2012

	Investis en immobilisations	Reçus à titre de dotation (note 9)	Non affectés	Total	
				2012	2011
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 488 945	612 226	1 379 239	3 480 410	3 153 061
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(224 552)*	-	232 686	8 134	303 493
Acquisition d'immobilisations	391 286	-	(391 286)	-	-
Remboursement de la dette à long terme	170 174	-	(170 174)	-	-
(Pertes) gains sur taux de change des actifs nets reçus à titre de dotation	-	(10 897)	-	(10 897)	23 856
Solde à la fin	1 825 853	601 329	1 050 465	3 477 647	3 480 410

* Comprend l'amortissement des immobilisations de 230 682 \$ moins l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations de 6 130 \$

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Bilan

au 31 mars 2012

	2012	2011
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	6 948 388	8 701 059
Encaisse en fidéicommiss (note 9 c))	460 884	167 588
Dépôt à terme en fidéicommiss (note 9 c))	132 060	-
Débiteurs (déduction faite d'apports reportés de 68 053 \$; 330 876 \$ en 2011)	1 162 221	686 414
Avances à des partenaires	1 488 081	1 692 223
Prêts et intérêts à recevoir (note 9 c))	-	436 253
Charges payées d'avance	368 225	349 400
	10 559 859	12 032 937
Immobilisations corporelles et incorporelles (note 4)	3 953 572	3 792 968
	14 513 431	15 825 905
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	2 609 861	2 296 882
Apports reportés (déduction faite de débiteurs de 1 997 197 \$; 887 568 \$ en 2011)	6 298 204	7 744 590
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 6)	177 900	170 357
	9 085 965	10 211 829
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	92 709	98 839
Dette à long terme (note 6)	1 857 110	2 034 827
Engagements et éventualités (notes 12 et 13)		
Actifs nets		
Investis en immobilisations	1 825 853	1 488 945
Reçus à titre de dotation (note 9)	601 329	612 226
Non affectés	1 050 465	1 379 239
	3 477 647	3 480 410
	14 513 431	15 825 905

Au nom du conseil

....., administrateur

....., administrateur

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

État des flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012	2011
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	8 134	303 493
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	230 682	301 505
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(6 130)	(6 130)
(Gain) perte de change sur l'encaisse libellée en devises	(39 428)	106 145
	193 258	705 013
 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 11)	(1 423 897)	(633 654)
	(1 230 639)	71 359
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(170 174)	(162 811)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(391 286)	(218 008)
Gain (perte) de change sur l'encaisse libellée en devises	39 428	(106 145)
Diminution de l'encaisse	(1 752 671)	(415 605)
Encaisse au début	8 701 059	9 116 664
Encaisse à la fin	6 948 388	8 701 059

Les transactions effectuées au cours de l'exercice dans les postes « Encaisse en fidéicommiss », « Dépôt à terme en fidéicommiss » et « Prêts et intérêts à recevoir » ne sont pas présentées à l'état des flux de trésorerie, car le montant cumulé disponible en devises est toujours le même. La variation du solde du fonds de dotation représente le gain ou la perte de change de ce montant disponible en dollars canadiens.

Information supplémentaire

Intérêts payés	126 343	141 114
----------------	---------	---------

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Notes complémentaires

31 mars 2012

1. Description de l'organisme

Le Centre d'étude et de coopération internationale (le « Centre ») est constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

Il participe à des activités de développement économique, social et culturel dans les pays en développement par la formation et l'envoi de coopérants volontaires et d'assistants techniques, la réalisation de projets, la recherche et la publication d'ouvrages spécialisés.

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, le Centre doit répondre à des exigences concernant ses charges annuelles (« dépenses minimales de bienfaisance ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les dépenses minimales de bienfaisance correspondent au montant minimal calculé qu'un organisme de bienfaisance enregistré doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement du Centre. Au 31 mars 2012, le Centre se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.

2. Conventions comptables

Le Centre a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, qui impose aux entités de fournir des informations au sujet de l'importance des instruments financiers par rapport à l'entité, à leur nature, à l'ampleur de leurs risques et à la façon dont l'entité gère ces risques, ainsi que le chapitre 3863 du *Manuel de l'ICCA*, qui comporte les mêmes exigences en matière de présentation des instruments financiers que le chapitre 3861, ces chapitres s'étant autrement appliqués aux états financiers du Centre pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. Le Centre continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*.

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des conventions comptables suivantes :

Constatation des produits

Le Centre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les apports en nature (contributions en nature et sous forme de services rendus) sont comptabilisés à leur juste valeur estimative et sont imputés aux résultats, car ils sont distribués à des fins humanitaires aux bénéficiaires qui en sont les utilisateurs finaux ou qui font partie des programmes.

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Notes complémentaires

31 mars 2012

2. Conventions comptables (suite)

Constatation des opérations étrangères

Le Centre comptabilise ses charges en suivant les pratiques comptables suivantes :

- i) Les achats d'immobilisations engagés pour les activités outre-mer sont imputés comme charges d'exploitation, à l'exception des immobilisations des directions régionales, qui sont capitalisées.
- ii) La plupart des gains et des pertes liés aux fluctuations des taux de change sont imputés aux programmes dans lesquels ils sont réalisés.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par le Centre. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Classement

Encaisse, encaisse en fidéicommiss et
dépôt à terme en fidéicommiss

Détenus à des fins de transaction

Débiteurs, avances à des partenaires
et prêts et intérêts à recevoir

Prêts et créances

Créditeurs et charges à payer

Autres passifs

Dette à long terme

Autres passifs

Détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant la date d'échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les autres produits.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers.

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Notes complémentaires

31 mars 2012

2. Conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres passifs et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Le Centre utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée et aux taux annuels suivants :

Bâtiments	2,5 % (4 % en 2011)
Mobilier et équipement	20 %
Équipement informatique	25 %
Matériel roulant	20 %
Améliorations locatives	selon la durée des baux
Site Web	25 %
Logiciels	25 %

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change historique. Les justes valeurs sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant l'exercice. Les gains ou les pertes résultant de ces conversions sont imputés à l'état des résultats.

Comptabilisation des coentreprises

Le Centre détient des participations dans des coentreprises. Les participations sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Notes complémentaires

31 mars 2012

2. Conventions comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Modification comptable future – nouveau référentiel comptable

L'ICCA a approuvé un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, les organismes sans but lucratif devront choisir entre les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, selon ce qui convient le mieux à leur situation. Le Centre utilisera les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, à compter de son exercice ouvert le 1^{er} avril 2012. L'incidence du passage à ces nouvelles normes n'a pas encore été déterminée.

3. Participation dans des coentreprises

Le Centre participe à des projets d'entraide internationale au moyen de la création de coentreprises. Ces projets en consortium ont généré des produits de 18 333 459 \$ (22 738 295 \$ en 2011) et des charges de 16 770 618 \$ (20 724 506 \$ en 2011). Le pourcentage de participation du Centre dans les revenus de gestion varie généralement entre 30 % et 60 %.

Au 31 mars 2012, les états financiers du Centre incluent les montants suivants, attribuables aux projets en coentreprises :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Actifs	3 078 161	3 900 636
Créditeurs et charges à payer	1 760 566	813 131
Apports reportés	1 317 595	3 065 630

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Notes complémentaires

31 mars 2012

4. Immobilisations corporelles et incorporelles

	2012		2011	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles				
Terrain	869 445	-	869 445	869 445
Bâtiments	3 576 588	1 024 832	2 551 756	2 591 104
Mobilier et équipement	1 115 851	1 039 956	75 895	61 161
Équipement informatique	747 697	653 843	93 854	87 045
Matériel roulant	626 142	438 612	187 530	130 339
Améliorations locatives	76 094	76 094	-	20 402
	7 011 817	3 233 337	3 778 480	3 759 496
Immobilisations incorporelles				
Site Web	42 490	21 245	21 245	31 868
Logiciels	319 559	165 712	153 847	1 604
	7 373 866	3 420 294	3 953 572	3 792 968

La juste valeur des deux bâtiments, déterminée selon la méthode du revenu au 7 janvier 2005, est d'environ 6 000 000 \$. Selon la méthode de comparaison, à cette même date, la juste valeur est sensiblement la même que la valeur déterminée.

La direction a modifié la durée de vie utile estimative des bâtiments de 25 ans à 40 ans. Cette nouvelle estimation reflète les dernières informations fiables disponibles et se base sur un surcroît d'expérience. À la suite de ce changement d'estimation, l'amortissement est de 80 823 \$ au lieu de 142 709 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2012.

5. Emprunt bancaire

Le Centre dispose d'un crédit d'exploitation d'un montant autorisé de 1 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel et garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances, et est remboursable à vue. Au 31 mars 2012, le solde est inutilisé.

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Notes complémentaires

31 mars 2012

6. Dette à long terme

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Emprunt garanti par une hypothèque de premier rang sur un bâtiment d'un montant maximal autorisé de 1 121 250 \$, remboursable par versements mensuels de 3 738 \$ plus les intérêts de 4,70 %, échéant le 15 janvier 2017	665 275	710 125
Emprunt garanti par une hypothèque de deuxième rang sur un bâtiment, remboursable par versements mensuels de 3 807 \$, intérêts de 4,83 %, renouvelable le 15 février 2013, échéant le 15 février 2017	199 489	234 584
Emprunt garanti par une hypothèque de premier rang sur un bâtiment, remboursable par versements mensuels de 12 248 \$, intérêts de 6,50 %, renouvelable le 29 septembre 2019, échéant le 29 décembre 2021	1 012 589	1 090 808
Emprunt garanti par une hypothèque de premier rang sur un bâtiment, remboursable par versements mensuels de 1 655 \$, intérêts de 4,77 %, renouvelable le 24 août 2015, échéant le 24 mars 2022	157 657	169 667
	2 035 010	2 205 184
Tranche échéant à moins d'un an	177 900	170 357
	1 857 110	2 034 827

Les remboursements estimatifs en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2013	177 900
2014	185 933
2015	194 461
2016	203 530
2017	650 345

Le versement de 2017 comprend le solde de la dette au 15 janvier 2017 de 448 500 \$ qui, selon la direction sera refinancé.

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Notes complémentaires

31 mars 2012

7. Plan de retraite

Le Centre contribue à des plans de retraite à cotisations déterminées, en y contribuant à parts égales à celles des employés. La contribution du Centre est cependant limitée à 5 % des salaires bruts. Les cotisations versées ainsi que la charge de l'exercice ont été de 258 155 \$ (244 336 \$ en 2011). Cette somme est présentée à l'état des résultats.

8. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour acquisition d'immobilisations. Ils sont amortis selon les mêmes méthodes et taux que les immobilisations correspondantes. Les variations de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début	98 839	104 969
Amortissement de l'exercice	6 130	6 130
Solde à la fin	92 709	98 839

9. Actifs nets reçus à titre de dotation

Les actifs nets reçus à titre de dotation sont composés de :

- a) un montant de 4 305 \$ grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le Fonds Pelletier. Les revenus de placement afférents sont affectés au financement de projets visant l'éducation et la formation des filles et des femmes;
- b) un montant de 4 080 \$ grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le Fonds Jean Bouchard. Les revenus de placement afférents sont affectés au financement de projets visant les besoins humains fondamentaux;
- c) un montant de 592 944 \$ grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources peuvent servir à consentir des prêts. Les bénéficiaires des prêts sont des organisations et des associations locales rurales guatémaltèques et les prêts leur permettent de financer l'achat d'équipement et de produits agricoles. Sur recommandations du comité de crédit de la fiducie, le Centre pourrait aussi appuyer le financement de nouvelles initiatives.

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Notes complémentaires

31 mars 2012

10. Contributions sous forme de services rendus

Les contributions sous forme de services rendus représentent la valeur de la contribution fournie par les participants aux programmes de coopération volontaire.

La contribution pour services rendus est calculée selon un taux prédéterminé à l'entente signée avec l'ACDI pour le programme Uniterra. Le montant précisé à l'entente s'élève à 200 \$/jour/personne.

Les contributions sous forme de services rendus par les membres du conseil d'administration ne sont pas tenues en compte dans ces données.

11. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Débiteurs	(475 807)	320 345
Avances à des partenaires	204 142	256 882
Charges payées d'avance	(18 825)	(2 649)
Créditeurs et charges à payer	312 979	(636 658)
Apports reportés	(1 446 386)	(571 574)
	<u>(1 423 897)</u>	<u>(633 654)</u>

12. Engagements

En vertu de contrats de location d'équipement renouvelables et non résiliables échéant jusqu'en novembre 2015, le Centre s'est engagé à verser la somme de 79 889 \$ de la manière suivante :

	\$
2013	27 874
2014	27 874
2015	21 544
2016	2 597

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Notes complémentaires

31 mars 2012

13. Éventualités

Le Centre a signé des ententes d'association avec d'autres organisations pour la réalisation de projets. En ce qui concerne les bailleurs de fonds, ces ententes rendent le Centre responsable de manière conjointe et solidaire avec ces autres organisations. Au 31 mars 2012, les ententes signées totalisent près de 168 000 000 \$ et viennent à échéance jusqu'en octobre 2016. La direction est toutefois d'avis qu'il n'y a pas de risque important, car toute association pour la réalisation d'un projet fait l'objet d'un contrat entre les organisations, dans lequel sont précisées clairement les responsabilités financières respectives des associés.

14. Instruments financiers

Risque de change

Le Centre effectue plusieurs transactions en devises et est donc exposé aux fluctuations des devises. Le Centre ne gère pas pleinement ce risque. La plupart des gains et des pertes de change font partie des coûts des programmes.

Le bilan inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs et de passifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés dans les devises suivantes :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Dollars américains :		
Encaisse	3 173 521	2 429 027
Débiteurs	355 317	374 827
Avances à des partenaires	56 205	45 231
Créditeurs et charges à payer	233 385	321 690
Apports reportés	1 673 775	1 729 866
Francs CFA :		
Encaisse	386 698	278 416
Débiteurs	35 338	59 292
Avances à des partenaires	2 971	38 124
Créditeurs et charges à payer	179 989	171 286
Apports reportés	222 946	48 453
Gourdes haïtiennes :		
Encaisse	1 055 921	546 975
Débiteurs	385 335	104 552
Avances à des partenaires	1 376 887	1 470 582
Créditeurs et charges à payer	165 197	144 231
Apports reportés	47 866	3 631

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Notes complémentaires

31 mars 2012

14. Instruments financiers (suite)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Autres devises :		
Encaisse	282 308	774 764
Encaisse en fidéicommiss	460 884	167 588
Dépôt à terme en fidéicommiss	132 060	-
Débiteurs	78 653	-
Avances à des partenaires	48 268	133 038
Prêts et intérêts à recevoir	-	436 253
Créditeurs et charges à payer	41 871	74 130
Apports reportés	22 733	69 007

Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

Risque de crédit

Le Centre consent des avances à des partenaires dans le cours normal de ses activités. Il effectue régulièrement des évaluations de crédit à l'égard de ses partenaires et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, si nécessaire.

Juste valeur

Les justes valeurs du dépôt à terme en fidéicommiss, des débiteurs, des avances à des partenaires, des prêts et intérêts à recevoir et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme est mesurée en actualisant les flux de trésorerie résiduels prévus au taux d'intérêt que le Centre estime pouvoir obtenir actuellement pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à 2 034 997 \$.